

POINT DE MIRE

Vous avez dit Sécurisation?

S'il est un thème qui revient comme un *leitmotiv* dans les discours politiques sur la RD Congo depuis le début de la transition post Sun City, c'est celui de la sécurisation des élections ou du processus électorale en cours. Tout le monde y va de sa verve oratoire et stratégique : gouvernement, CIAT (Comité International d'Accompagnement de la Transition), MONUC (Mission des Nations Unies au Congo), Union Européenne, CEI (Commission Electorale Indépendante), ONGs nationales et internationales, etc.

Tous les calculs des stratèges aussi bien internationaux que nationaux soulèvent des interrogations lorsqu'en définitive, il apparaît de plus en plus que tout l'investissement sécuritaire consenti n'arrive pas à mettre hors d'état de nuire l'industrie du crime en RDC de manière générale et à Kinshasa plus particulièrement. En l'espace de 8 mois, deux journalistes ont été assassinés en pleine nuit chez eux à domicile. Deux autres l'ont échappé bel par la grâce de Dieu.

Le 30 juin 2005, lorsque des politiciens ont annoncé la "fin du monde" en RDC, quelle ne fut pas la surprise de découvrir un matin que tout Kinshasa était quadrillé par des hommes en armes bien équipés et motorisés. Les rues défoncées de la capitale n'avaient plus de secret pour ses soldats "robotisés" dont certain étaient à moto. L'Unité de Police Intégrée (UPI) financée avec l'argent du contribuable européen était de la partie. Le scénario est le même chaque fois que des manifestations pacifiques de rue sont annoncées.

Curieusement, lorsqu'il s'agit de faire des patrouilles nocturnes pour démanteler l'industrie du crime qui s'attaque de plus en plus aux journalistes, l'armada disparaît comme un château de cartes. On ressort la rengaine de manque d'équipement et d'effectif pour sécuriser les électeurs !

Qu'est ce que cela coûterait à la Communauté Internationale de remettre deux *Pick Up* à chaque unité de la police communale ? Cela ferait 48 véhicules seulement mais qui rendraient la police de proximité aussi rapide que la pègre kinoise et sauver ainsi des vies humaines. Dans le même ordre d'idée, pourquoi les sociétés de téléphonie cellulaire installées en RDC où ils font un cash fou en l'absence de téléphone fixe ne contribueraient pas à sécuriser la population en offrant des véritables numéros verts ? Avec ou sans crédits dans le téléphone, que chaque client soit en mesure de joindre les numéros du poste de police communal. Face aux bénéfices engrangés, cette opération d'utilité publique, qui existe ailleurs, ne les pousserait nullement à mettre la clé sous le paillason. C'est aussi cela contribuer au développement du pays dans lequel ont fait de l'argent.

Donat M'Baya Tshimanga



Ce journal mural est réalisé avec l'appui financier du GRET avec les fonds de l'Union Européenne et du Canada.

Les opinions exprimées dans les différents articles sont de la seule responsabilité de JED



ELECTIONS... Une tâche de sang de trop

BAPUWA MWAMBA, 64 ans, journaliste correspondant de plusieurs organes de presse paraissant à Kinshasa, a été assassiné, à son domicile du quartier Malandi à Kinshasa/Matete le samedi 08 juillet 2006 peu après 2H00 du matin. Selon les informations recueillies par Journaliste en danger (JED) sur le lieu du crime et à l'Auditorat Militaire de Garnison de Kinshasa/Matete, trois personnes armées se sont introduites dans sa résidence par la porte de derrière. Réveillé par les bruits de ces intrus, le journaliste qui vivait seul avec son petit neveu d'une vingtaine d'années, n'a pas eu le temps de s'échapper alors que son neveu a pu escalader le mur pour alerter le

poste de police le plus proche. A son retour accompagné des éléments de la police, Ils ont pu que le journaliste gisait dans une marre de sang et qu'il avait été atteint d'une balles tirées à bout portant dans sa jambe gauche.

Bapuwa a succombé des suites d'une longue hémorragie au moment où on s'affairait à l'acheminer dans un centre hospitalier. C'est finalement vers 7h00 du matin que les services de l'Auditorat Militaire et de la Police criminelle se sont présentés sur le lieu du crime avant que le corps ne soit acheminé, peu après 8H00, à la morgue de l'Hôpital Général de Kinshasa. Les assassins ont emporté un des téléphones

portables du journaliste.

Cette attaque armée qui a emporté le journaliste est la deuxième en l'espace de quelques mois. En effet, Bapuwa avait été victime d'une attaque semblable le 08 mars 2006 par des hommes en civil qui avaient emporté son ordinateur portable, son téléphone ainsi qu'une somme de 850 \$us.

Ancien journaliste de JEUNE AFRIQUE ECONOMIE à Paris (France), Bapuwa était rentré à Kinshasa au mois d'octobre 2005 avec l'intention de s'installer définitivement au pays. Depuis son retour, il publiait régulièrement des articles d'analyses politiques dans quelques journaux de la

BAPUWA ÉTAIT-IL UN « CONDAMNÉ À MORT EN SURSIS »?

Lors d'une première attaque 3 mois plus tôt, ses assaillants ont emporté son ordinateur portable après en avoir exigé et vérifié devant lui le mot de passe. Le contenu du Laptop aurait-il décidé les assaillants à mettre fin aux jours de ce journaliste engagé qui est passé par le moule de l'UDPS / Europe. Ci-dessous le récit de l'attaque du 08 mars 2006 telle que racontée, en son temps, par la victime elle-même.

Cinq personnes en tenue civile, armées chacune d'un FA, un fusil kalachnikov s'amènent chez moi au n° 31/C Q. Malandi/Matete, le 08 mars à 2 h 49' du matin. Deux personnes restent sur la rue, devant ma parcelle, derrière une Mercedes 208 D en stationnement, où dormait un neveu. Trois criminels entrent dans la parcelle et se dirigent tout droit vers la véranda, sous laquelle dormaient deux neveux d'une vingtaine d'années (...).

Un criminel menace de tirer sur l'un des neveux, qui dormait. Son cousin, Kazadi Bapuwa, réveillé de son sommeil par cette menace, demande pourquoi il veut le tuer. Les trois criminels saisissent les deux neveux, déchirent leurs vêtements et s'en servent pour leur ligoter les pieds, les genoux et les coudes. Puis ils demandent où se trouve le patron de la maison. Les jeunes gens répondent que leur papa (entendez oncle paternel) est sorti. Et la clé, demandent-ils ? Je ne sais pas, répond Kazadi Bapuwa. Une fouille systématique est organisée en vain.

Un criminel casse la porte de la maison avec un puissant coup de botte L'un des neveux Tshimanga reçoit un coup de crosse à la joue droite et s'écroule par terre. Il reste au salon ligoté, sous la surveillance d'un criminel armé. Deux autres criminels armés escortent Kazadi Bapuwa jusqu'au fond du couloir où se trouve ma chambre à coucher.

J'entends quelqu'un frapper à la porte. J'ouvre la porte et vois soudain, comme dans un rêve mon neveu Kazadi entouré de deux criminels. A sa droite, je vois un bout de fusil sur son cou. A sa gauche, un criminel pointe son fusil sur moi. Ils opèrent tous à visage découvert.

Je crie très fort : qu'est-ce qu'il y a ? Puis, je ferme soudain la porte et crie très fort : Au secours ! Au secours ! Qu'est-ce qui m'arrive ? Mon Dieu ! Mon Dieu ! Et la porte s'ouvre de nouveau sous la pression du bout de fusil du criminel. Et je demande au criminel : que voulez-vous ? (...). Le criminel m'oblige de sortir de ma chambre et de m'asseoir à ses pieds, à sa droite, le fusil pointé sur moi. Puis il entre avec moi dans ma chambre. Je demande encore à mon bourreau: qu'est-ce que vous voulez ?

De l'argent, répond-il. Si c'est de l'argent que vous cherchez, je n'ai pas plusieurs cachettes, lui dis-je, je sors une enveloppe contenant 850 dollars et lui dis : voilà sept cent dollars, c'est tout ce que j'ai. Il prend l'enveloppe et la remet à son ami derrière lui et exige l'argent en Francs congolais. Je n'ai pas d'argent en francs congolais, lui dis-je (...).

Il prend alors ma montre bracelet, deux téléphones portables (Nec et Nokia), un ordinateur portable de couleur grise, une radio cassette et une radio Nakiva. Il m'oblige ensuite d'aller avec lui au salon pour me redemander le mot de passe de l'ordinateur qu'il essaie de brancher sur le courant. Puis, il m'ordonne de revenir dans

la chambre à coucher. (...)

Après quelques minutes, je vais au salon où je trouve les deux neveux, ligotés, couchés et silencieux. Je me mets à délier leurs cordes faites en tissu de leurs vêtements déchirés par les criminels. Je m'inquiète pour le troisième neveu que je ne vois pas. Nous le trouverons dans la Mercedes où il dormait paisiblement.

Il n'a rien vu ni entendu de tout ce qui s'est passé la nuit. Elles sont nombreuses les victimes du vol à mains armées dont les cas n'ont jamais été élucidés. Ce qui ne m'a pas empêché de déposer une plainte auprès des services appropriés. (...).

(Tiré du quotidien "Le Potentiel" n°3771 du lundi 10 juillet 2006)

Franck Ngyke: enfin la vérité?

A l'ouverture du procès, un des prévenus, pourtant arrêté en novembre 2005 avec les membres présumés du gang, est absent du banc des accusés. Il aurait été libéré il y a belle lurette



Le couple Kangundu assassiné le 03 novembre 2005

Le procès du double assassinat, dans la nuit du 02 au 03 novembre 2005, du journaliste Franck Ngyke Kangundu et son épouse hélène Mpaka a effectivement démarré mercredi 12 juillet 2006 devant la maison communale de Limete envahie par une foule des curieux et par des journalistes congolais et étrangers.

Cette première audience, qui a duré deux heures, a été consacrée essentiellement à des questions procédurales: l'identification des prévenus et des parties civiles ainsi que leurs avocats.

N'ayant pas encore pris connaissance du dossier, les avocats de la partie civile ont

demandé et obtenu un renvoi à la huitaine. La prochaine audience aura lieu le 19 juillet prochain.

Quelques interrogations tout de même dès cette première audience. L'oncle du présumé chef de gang, le sous lieutenant Joël Munganda Kimbawu, pourtant arrêté le 11 novembre 2005 et présenté au public le 26 novembre 2005, n'était pas sur le banc des accusés. Information prise, l'oncle a été libéré il y a belle lurette. Décision curieuse quand on sait que c'est cet oncle que le présumé chef de gang avait appelé à partir du portable de Franck Ngyke quelques



Le collectif des avocats lors de l'ouverture du procès. (Photo JED)

FOCUS



Journaliste engagé, Bapuwa Mwamba a été fauché le 08 juillet 2006 à son domicile à Kinshasa/Matete

capitale congolaise. Le dernier article en date intitulé « Pourquoi la transition est-elle bloquée au Congo ? » a paru, le jeudi 06 juillet 2006, dans le quotidien LE PHARE. Dans cet article sur deux pages pleines, le journaliste constate « qu'après trois ans de transition démocratique, la situation politique se complique en RD Congo à la veille des élections », et relève « l'intolérance politique et les intimidations policières » qu'il illustre par un certain nombre de sujets à controverse notamment l'affaire de la condamnation du Pasteur Kuthino et celle des 32 mercenaires, ainsi que l'après 30 juin 2006 qu'il qualifie de « Hold-up politique ».

Les réactions ...

Reporters sans frontières exprime "sa consternation" et se dit "extrêmement inquiets de la violence qui frappe les journalistes, à quelques semaines de l'élection présidentielle". RSF ajoute qu' "il est crucial qu'une enquête sérieuse établissant avec certitude les circonstances de cet assassinat, le deuxième en l'espace de huit mois, soit menée. Aucune piste ne doit être négligée par les enquêteurs".

Quant à la Fédération Internationale des journalistes (FIJ), elle se dit "profondément affligés par cet assassinat odieux et demande au Président Joseph Kabila et au gouvernement de faire aboutir l'enquête qu'ils ont promis de diligenter".

Pour la Mission des Nations unies au Congo (MONUC), "ce crime odieux, qui survient huit mois après l'assassinat du journaliste Franck Ngyke Kangundu du quotidien La Référence Plus et de son épouse, non élucidé à ce jour ne fait qu'accroître la très vive inquiétude, récemment exprimée à maintes reprises par la Monuc quant aux actes de violence, aux menaces, aux intimidations et aux restrictions de toute sorte dont sont victimes les journalistes, tant nationaux qu'internationaux, en RDC".

instants seulement après le forfait. Joël Munganda aurait reconnu avoir appelé "l'oncle" pour l'informer, à 2 h00 du matin, "qu'ils avaient un deuil dans la famille". Quel message sibyllin? N'était-ce pas un code qui aurait pu signifier que la mission a été accomplie!



Les trois présumés assassins du journaliste lors de l'ouverture de la première audience. (Photo JED)